
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00338 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Génie Biomédical, session 2024.**

Ce sont :

INGÉNIEURS EN GENIE BIOMÉDICAL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BADO AROUNA	331812	B12862552	30/08/92
2°	KABORE SALAMATA	324851	B9862876	23/04/87
3°	KABORE NORBERT TINRIBSOM	211971	B9886977	06/06/84

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton